

FLEURY **mag**

www.fleurylesaubrais.fr

MARS-AVRIL 2025

#139



DOSSIER

**Fleury-les-Aubrais :
écologiquement vôtre**

Retour en images



Exposition du Bureau des cadres mobiles

Du 10 janvier au 11 février

Le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) du Centre-Val de Loire s'est associé à la bibliothèque Les Jacobins pour une exposition particulière de 14 œuvres d'art (dessins, photographies). Les Fleuryssois ont eu la possibilité d'emprunter l'une de ces œuvres pour l'installer chez eux. Cette initiative visait à offrir une expérience artistique immersive tout en mettant en valeur la diversité et la richesse des collections d'artistes des années 1950 à nos jours.



Inauguration de la Maison pour Tous Jean-Vilar

Samedi 25 janvier
Après un an de travaux, la Maison pour Tous Jean-Vilar a ouvert ses portes aux Fleuryssois. Situé dans le quartier des Andrillons-Ormes du Mail, les habitants ont pu découvrir ce nouveau lieu de vie, dédié au partage et aux rencontres. Une inauguration festive, conviviale et musicale, en présence de Carole Canette, Maire de Fleury-les-Aubrais, du Conseil municipal, des principaux financeurs (CAF et Département du Loiret) et de l'ensemble des acteurs qui ont contribué à la réalisation de ce projet.



Vœux aux Fleuryssois, acteurs et partenaires de la Ville

Mercredi 15 janvier
Carole Canette, Maire de Fleury-les-Aubrais et le Conseil municipal ont présenté leurs vœux aux Fleuryssois, acteurs et partenaires de la Ville. Près de 400 personnes étaient présentes pour partager un moment chaleureux au Centre culturel La Passerelle.



La Nuit de la Culture

Samedi 25 janvier
La bibliothèque Les Jacobins a accueilli le Conservatoire Maurice-Ravel dans ses murs pour une Nuit de la Culture, mêlant lectures, musiques et chants. Le temps d'une soirée, les participants se sont immergés dans une ambiance chaleureuse et interactive, en se mettant dans la peau d'un musicien ou de leurs chanteurs préférés.

Sommaire

brèves p.4

dossier p.5-15

Transition écologique : la Ville s'engage

festivités p.16

Rendez-vous du Printemps et Carnaval des enfants



portrait p.17

Damien Lepeintre, fermier positif

démocratie p.18

Rencontres de quartier de printemps



Carole Canette

Maire de Fleury-les-Aubrais

édito

CHÈRES FLEURYSSOISES, CHERS FLEURYSSOIS,

Depuis 2020, la Ville s'engage résolument dans la transition écologique, transformant son projet politique en actions concrètes. L'ambition est claire : faire de la ville un territoire modèle, où chaque geste compte. Vous trouverez dans ce magazine un dossier qui est consacré à nos actions en la matière.

De la restauration collective, avec une option végétarienne quotidienne et des produits locaux privilégiés, à la lutte contre le gaspillage alimentaire et la valorisation des biodéchets, Fleury-les-Aubrais repense son approche.

L'éducation à l'environnement est aussi une priorité, notamment grâce au Domaine de La Brossette, véritable laboratoire d'expérimentation pour les jeunes. La biodiversité est encouragée, avec des ruches, des nichoirs et des plantations d'arbres. La gestion de l'eau est repensée, avec des systèmes de récupération et des voiries perméables. La mobilité douce est favorisée, avec des aménagements cyclables et une réflexion sur les déplacements des agents municipaux.

Notre engagement ne s'arrête pas aux (importants!) gestes du quotidien. Notre attention est aussi portée sur l'urbanisme pour créer des îlots de fraîcheur et préserver les espaces verts. La végétalisation des cours d'écoles, comme celle de Jacques-Brel transformée en cour Oasis, illustre cette volonté

de lutter contre les effets du réchauffement climatique en milieu urbain.

En matière de gestion des espaces, nous adaptons nos pratiques, avec une tonte différenciée des espaces verts et un « permis de végétaliser » pour vous encourager à embellir notre ville. Les résultats sont déjà visibles : une biodiversité décuplée dans les micro-forêts, une réduction du gaspillage alimentaire et une ville plus verte et plus agréable à vivre.

La transition écologique c'est bien sûr prendre sa part pour protéger notre planète et s'adapter au changement climatique, mais c'est aussi, de plus en plus une question de santé. La qualité de nos aliments, l'exposition aux polluants éternels et autres perturbateurs endocriniens, la qualité de l'eau et de l'air sur notre santé et le développement de pathologies sont désormais connus. En ce sens, un travail est engagé pour utiliser des produits écocertifiés dans les écoles et les bâtiments municipaux, réduire l'usage du plastique ou promouvoir une alimentation saine. Au-delà de nos compétences propres, nous nous mobilisons également au service de la qualité de l'air et de l'eau.

La transition écologique à Fleury-les-Aubrais est un projet collectif, qui implique les élus, les agents municipaux, les habitants, les associations et les entreprises. Ensemble, nous construisons un avenir plus vert et durable pour notre ville.



petite enfance

Forum et Semaine nationale en mars

égalité

8 mars : Journée internationale des Droits des femmes

p.19

culture

A Petits Petons à la Bibliothèque

tribunes

agenda

De mars à avril

p.21

p.22

p.19

Ce numéro est édité par la Ville de Fleury-les-Aubrais à 12000 exemplaires • Place de la République - 45400 Fleury-les-Aubrais - Tél. 02 38 71 93 93 - Mél : communication@ville-fleurylesaubrais.fr • Directrice de la publication : Carole Canette, Maire - Grégoire Chapuis, Adjoint à la communication • Directeur de la rédaction : Sylvain Brient • Rédacteurs :



Laura Magnier - Alexandra Michaux - Youssef Laamarti - Manuela Blin • Crédit photos : mairie de Fleury-les-Aubrais, Shutterstock • Mise en page : www.enola-creation.fr • Impression : Prévost Offset • Février 2025 • Dépôt légal à parution

Mise en place de la vidéo-verbalisation

La municipalité renforce la tranquillité publique et la sécurité routière en élargissant l'utilisation de la vidéo-protection à la vidéo-verbalisation. Ce dispositif, conforme à l'article L 251-2 du code de la sécurité intérieure, permettra de constater et de sanctionner les infractions aux règles de la circulation, sans que l'interception du conducteur soit nécessaire : dépôts sauvages d'ordures effectués en véhicule, stationnements dangereux et irréguliers, comportements dangereux tels que les rodéos urbains...

Les infractions seront relevées par des agents habilités depuis le centre de supervision urbain de la Police municipale.

Pensez à la boîte de retour de livres à la gare



Un livre à rendre à la bibliothèque ? La Ville met à votre disposition une boîte de retour devant la gare des Aubrais. Accessible 7 jours sur 7 et 24h/24, elle vous permet de restituer vos emprunts en toute simplicité. Pratique et rapide : vos livres retrouvent

leur place sur les rayons sans attendre.

Un service pratique qui s'adapte à votre emploi du temps !

Salon des Artistes Fleurysois

Le Salon des Artistes Fleurysois se tiendra au **Centre Culturel La Passerelle du 15 au 23 mars, de 14 h à 18 h** (fermé le lundi).

Jean-Paul Schiffrine, invité d'honneur, exposera au côté d'une soixantaine d'artistes peintres et sculpteurs. Toutes les techniques et sensibilités seront représentées : abstrait, figuratif, huile, aquarelle, acrylique, pastel, encre, collages, terre, pierre, métal, et bien plus encore.

Entrée libre et gratuite



Un stand de la Police Municipale sur le marché : un rendez-vous pour dialoguer et échanger

Depuis le mois de février, la Police Municipale dispose d'un stand sur le marché de Lamballe chaque **3^e dimanche du mois**.

Cet espace d'échange convivial vous offre l'occasion de rencontrer les agents de la Police municipale, de leur poser des questions et d'exprimer vos préoccupations, le tout autour d'un café. Les agents de la Police municipale sont à l'écoute et, si besoin, transmettent les informations aux services ou aux organismes compétents pour apporter

des solutions adaptées.

C'est aussi l'occasion de mieux comprendre les missions de la Police municipale et d'accéder à divers documents utiles (disques bleus pour le stationnement, formulaire "Opération Tranquillité Vacances"...)

Avec cette présence régulière sur le marché, la Police municipale réaffirme son engagement : être au service des citoyens, garantir leur sécurité et favoriser une relation de confiance durable. Prochain rendez-vous **le 16 mars**.

Les gestes qui sauvent



La Ville lance « Les gestes qui sauvent ». Un projet lauréat du Budget participatif 2024 qui vise à sensibiliser et former les habitants aux premiers secours.

Les sessions, animées par la Protection civile, se déroulent à La Passerelle. Six sessions de 2 heures, pouvant accueillir 15

participants chacune, sont prévues aux dates suivantes :

- **Jeudi 20 mars de 18 h à 20 h**
- **Mercredi 23 avril de 18 h à 20 h**
- **Mercredi 30 avril de 10 h à 12 h**
- **Mercredi 30 avril de 14 h à 16 h**

Elles sont gratuites et réservées aux Fleurysois.

Les mineurs, à partir de 10 ans, peuvent également y participer avec une autorisation parentale.

Les inscriptions s'effectuent :

- **à l'accueil du CCAS - Pôle Solid'r - 64C rue des Fossés**
- **par téléphone au 02 38 71 93 42**

Transition écologique : la Ville s'engage





La cour Oasis de l'école Jacques-Brel. Une nouvelle façon de concevoir des aménagements intégrant le respect de l'environnement et le confort des enfants.

Écologie : la transition en actions

Depuis 2020, Fleury-les-Aubrais travaille pour faire de la ville un territoire engagé dans la transition écologique par des actions concrètes et ambitieuses. Annoncée comme un axe structurant du projet politique de l'équipe municipale, la transition écologique est un sujet vaste qui se concrétise déjà dans de nombreux domaines. Un engagement exigeant et quotidien qui a transformé l'action municipale en profondeur.



Carole Canette,
Maire de Fleury-
les-Aubrais

Pourquoi avoir fait de la transition écologique un des axes majeurs de votre mandat ?

Qu'on le veuille ou non, les questions écologiques impactent notre quotidien et rattrapent notre avenir. C'est une question de préservation de la planète et du patrimoine vivant, bien sûr, mais aussi de santé (alimentation, qualité de l'air...), de qualité et de confort de vie (canicules...), de sécurité matérielle (inondations, sécheresses...) et donc d'égalité face à ces enjeux.

Quelle est votre ambition et quels sont vos objectifs pour la Ville ?

Trois objectifs principaux pour guident notre action. Tout d'abord, nous voulons que la Ville prenne sa part dans la nécessaire bifurcation écologique. Cela passe par le développement de pratiques vertueuses : l'isolation des bâtiments, les économies d'énergies, l'introduction du bio et du local dans nos cantines, ainsi que le déploiement des énergies renouvelables sur notre territoire. Nous mettons également l'accent sur le développement des circulations douces pour réduire notre empreinte carbone.

Notre deuxième objectif est d'adapter la Ville pour y vivre bien dans ce contexte de changement climatique. Nous travaillons sur des projets comme la création de micro-forêts, mais aussi sur un urbanisme adapté qui vise à réduire les îlots de chaleur et à améliorer la gestion des eaux. L'idée est de rendre notre ville plus résiliente face aux défis climatiques à venir.

Enfin, nous souhaitons sensibiliser et impliquer la population dans cette transition, avec une approche résolument positive. C'est dans cet esprit que nous avons par exemple fait évoluer le domaine de la Brossette, les Rendez-vous du printemps, que nous avons mis en place des budgets participatifs, et que les questions environnementales sont explorées par les jeunes participants au Tremplin Jeune Citoyen.

Johann Fourmont,

Adjoint en charge de la transition écologique

De nombreux domaines sont concernés par la transition écologique. Comment faire pour agir en transversalité ?



« La transition écologique est partout et ce n'est pas que planter des fleurs. Il n'y a pas de petites actions. Tout le monde doit être acteur.

A Fleury-les-Aubrais, nous avons ainsi recruté une personne spécialement chargée des questions de transition écologique secondée aujourd'hui dans ses missions par une nouvelle collègue. Nous avons ensuite réalisé un état des lieux de ce qui était déjà fait et à faire. Chacun des dix adjoints contribue dans son périmètre respectif à cet engagement, ainsi, chaque service prend sa part, et ça marche !

Aujourd'hui, nous avons travaillé sur une restauration saine et durable, agi sur la rénovation thermique des bâtiments, assuré la préservation des clos, renforcé l'éducation à l'environnement, planté des micro-forêts, avancé sur la mobilité à vélo, développé la

participation des commerçants aux éco-défis proposés par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA)...

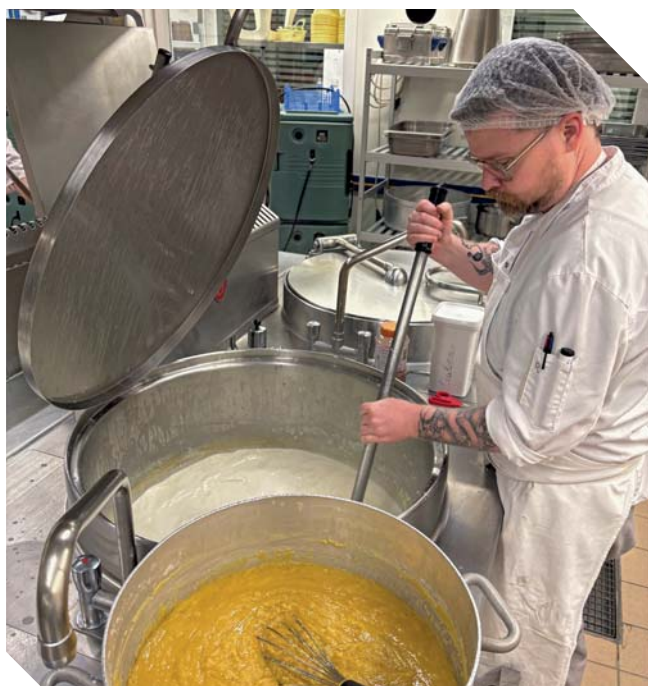
Nous agissons ensemble avec de nombreux acteurs (collectivités, associations, citoyens, entreprises) en faveur de la transition écologique. Aujourd'hui le bilan est satisfaisant, on a fait beaucoup de choses et beaucoup d'autres sont lancées. Fleury prend enfin sa part et une part importante. »

Manger mieux et plus durable

Plus de 2000 repas sont servis chaque jour dans les écoles, les crèches et la Résidence autonomie Ambroise-Croizat, préparés par les deux cuisines centrales (Henri-Wallon et Maurice-Jourdain). L'alimentation est un domaine en pleine mutation et un enjeu majeur de santé publique.

En 2021, la Ville a réalisé un état des lieux de sa restauration collective. Dans le même temps, plusieurs lois (EGAlim, AGECE, Climat et Résilience, Stratégie nationale bas carbone, etc.) sont venues renforcer les exigences en matière de restauration collective sur les produits bio, les menus végétariens, le gaspillage alimentaire, le traitement des déchets.

Fleury-les-Aubrais s'est donc engagée et va même plus loin pour proposer des repas sains et durables.



Réalisation de lasagnes végétariennes. Près de 80 l de béchamel ont été préparés « maison ».

Elle propose ainsi depuis 2024 le midi aux enfants des écoles et des centres de loisirs une option de repas 100 % végétarienne (là où la loi Egalim ne l'impose qu'une fois par semaine). Mais elle se distingue également sur la qualité des produits proposés, sa lutte contre le gaspillage alimentaire et le traitement de ses déchets.

Des produits de qualité

Au-delà de la composition des menus, la Ville attache une grande importance à la qualité des produits proposés. En 2023, dans le cadre du renouvellement de son marché public sur les denrées alimentaires, elle a relevé les exigences dans son cahier des charges avec plusieurs objectifs :

- 1 – Préserver la santé des usagers de la restauration collective (écoles, crèches, Résidence autonomie Ambroise Croizat)
- 2 – Proposer des produits de qualité (la loi Egalim impose 50 % de produits labellisés dans les menus à l'année)
- 3 – Renforcer l'éducation au goût
- 4 – Favoriser le réemploi et le recyclage.

Les entreprises qui travaillent avec la Ville doivent donc privilégier l'utilisation de contenants réutilisables et recyclables, éviter le suremballage, proposer des viandes et volailles d'origine française, sans traitement antibiotique et provenant d'élevages engagés dans une démarche de développement durable et de respect du bien-être animal, ou encore proposer des fruits et légumes de saison et des produits d'épicerie labellisés.

Le saviez-vous ?

Les pommes et les poires sont produites dans le Loiret, comme les lentilles qui viennent de Nancray-sur-Rimarde ou le pain Bio servi quotidiennement fabriqué par un boulanger de la métropole.



Dans les deux restaurants pilotes, les restes de repas sont pesés.

Lutter contre le gaspillage alimentaire

Dans sa lutte contre le gaspillage alimentaire, la Ville a instauré le tri des déchets dans tous les restaurants scolaires. Deux restaurants pilotes (Louis-Aragon et Maurice-Jourdain) pèsent leurs déchets. Ces données sont ensuite transmises aux cuisines centrales pour analyse et ajustement des

quantités. Les fruits sont présentés coupés, et l'eau restante dans les pichets est réutilisée pour le bac à vaisselle. Des défis « zéro gaspi » sont organisés ainsi que des découvertes de produits bruts.

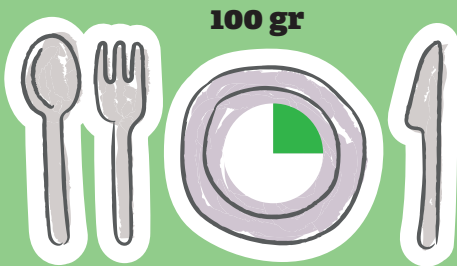
Valoriser les biodéchets

Conformément aux obligations de la loi AGEC, la Ville a lancé la valorisation des biodéchets de préparation de repas des cuisines centrales (épluchures de fruits et de légumes) désormais consommés par les animaux de La Brossette. Dans les restaurants scolaires, tous les mardis après-midi l'association des Cycloposteurs collecte les biodéchets issus des restes de repas compostés ensuite sur un site de Véolia. Depuis deux ans, la Ville déclare sur macantine.gouv.fr toutes ses valeurs d'achats et ses actions de lutte contre le gaspillage alimentaire.

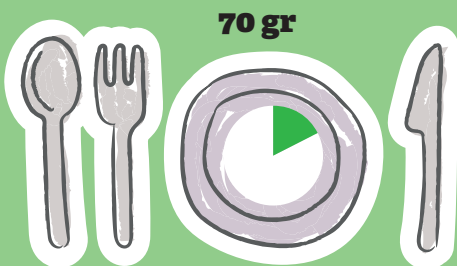


L'association des Cycloposteurs collecte les restes de repas des restaurants scolaires

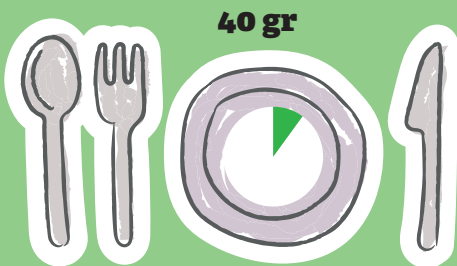
La lutte contre le gaspillage alimentaire à Fleury-les-Aubrais



En France en restauration scolaire, un enfant jette en moyenne 100 gr à chaque repas.



À Fleury-les-Aubrais, la moyenne est évaluée à 70 gr par enfant à chaque repas.



Dans un restaurant pilote sur le gaspillage alimentaire à Fleury, 40 g sont jetés en moyenne par assiette.

Question à Landry Pichon,

responsable de la cuisine centrale Maurice-Jourdain



Ces nouvelles exigences ont-elles changé votre quotidien ?

Nous avons toujours travaillé des produits bruts et frais à la cuisine centrale. Il y a un savoir-faire. Ce qui a changé c'est la qualité des produits. Nous avons plus de produits labellisés. Mais une carotte bio ou un poulet labellisé sont plus fermes en

bouche. Ça surprend les enfants. Il y a une véritable éducation au goût et aux textures à travailler. Nous proposons des visites des cuisines avec les enfants des écoles et du périscolaire pour qu'ils découvrent comment sont préparés leurs repas, comment arrivent les produits. C'est un travail transversal, nous préparons des repas avec des produits de qualité et la démarche est accompagnée par les équipes qui encadrent les enfants pendant les repas.

Au-delà de la restauration collective, en 2024, la Ville s'est associée à Loiret Nature Environnement pour proposer des ateliers aux Fleurysois, pour les accompagner et faire évoluer leurs pratiques alimentaires vers des produits de saison, locaux, et respectueux de l'environnement.

Protéger la santé

La transition écologique est avant tout un enjeu de santé publique. Qu'on parle qualité de l'air, de l'eau, de l'alimentation ou encore réduction des plastiques, préserver durablement notre santé constitue le vrai défi des années à venir et la Ville entend agir à son niveau.

L'une de premières actions menée a été de travailler avec les services qui utilisaient des produits d'entretien pour connaître leurs usages et leurs besoins. Depuis 2024, Fleury-les-Aubrais peut se féliciter qu'un plus grand nombre de produits ménagers utilisés dans les écoles, les crèches et les locaux municipaux comme les détergents sols et surfaces, les essuie-mains, le papier toilette sont des produits labellisés EcoCert, Ecolabel européen ou FSC pour le papier. Les objectifs sont de préserver la santé des utilisateurs et des usagers, de préserver la ressource en eau en réduisant la consommation des produits et aussi d'agir en prévention des troubles musculo-squelettiques en adoptant de nouvelles méthodes d'entretien.

Plus de bio et moins de plastique

Comme déjà évoqué, la qualité des aliments préparés par les cuisines municipales et servis aux Fleurysois, petits et grands a fait l'objet d'un travail en profondeur. L'objectif étant d'accroître la part de bio et ainsi réduire l'exposition aux phytosanitaires et autres substances (ex : antibiotiques dans la viande) dont les effets à long terme sur la santé sont désormais connus et documentés. Pour aller encore plus loin, un travail est d'ailleurs en cours pour réduire ou supprimer l'utilisation de la vaisselle plastique (les pichets par exemple) dans la restauration collective pouvant provoquer une exposition aux nanoparticules de plastique ou à des perturbateurs endocriniens comme les phtalates.

« O phyto » dans les espaces verts

Une dynamique identique a été appliquée à l'entretien des espaces verts de la ville avec la suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires (désherbants ou insecticides) pour se conformer à la réglementation de 2022 interdisant leur usage dans l'espace public mais aussi et surtout pour protéger la santé des agents et des habitants. De nombreuses études épidémiologiques confirment le lien entre l'exposition aux pesticides, en particulier en milieu professionnel et le risque d'apparition de cancers, de maladies neurologiques ou encore de troubles de la reproduction. Une évolution nécessaire qui a changé en profondeur les conditions de travail et l'organisation des jardiniers de la Ville.

Le saviez-vous ?

En Centre-Val de Loire, si les niveaux de pollution de l'air ambiant baissaient dans toutes les communes de la Région pour atteindre les niveaux des valeurs guides de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) on pourrait éviter en moyenne chaque année :

- entre 30 et 900 nouveaux cas de maladies respiratoires chez l'enfant ;
- et entre 60 et 2 000 nouveaux cas de maladies cardiovasculaires, respiratoires ou métaboliques chez l'adulte.

Sources : Santé publique France - 2025

L'air sous surveillance

Même si il est difficile, à l'échelle de notre seul territoire, d'influer sur la qualité de l'air, la Ville de Fleury-les-Aubrais est vigilante et relaie les alertes et informations de l'association Lig'Air qui surveille la qualité de l'air extérieur sur le territoire fleurysois, et plus largement sur la région Centre-Val de Loire. Sur son site internet, la Ville affiche ainsi l'indice quotidien de la qualité de l'air ATMO, les éventuelles alertes aux dépassements des seuils réglementaires pour les polluants atmosphériques et les bons gestes à adopter pour préserver sa santé.

Des PFAS (polluants éternels) au robinet

Une enquête alarmante publiée le 23 janvier 2025 par de l'UFC-Que Choisir et Générations Futures, révèle une "présence massive" de PFAS -substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées- dans l'eau du robinet de 30 communes de France tirées au sort pour l'enquête (de Lille à Narbonne). L'enquête, qui inclut Fleury-les-Aubrais, a mis en évidence la présence de ces substances, suscitant des inquiétudes locales.

Les concentrations détectées des PFAS réglementés à ce jour restent à des niveaux autorisés par les normes françaises mais celles ci sont bien moins strictes que les normes d'autres pays comme le Danemark et les USA. Surtout, la présence d'acides trifluoroacétique (TFA), perturbateur endocrinien issu de la dégradation d'un herbicide utilisé en agriculture intensive, et non réglementé à ce jour malgré les alertes des scientifiques quant à son caractère dangereux a été détectée « dans 24 prélèvements sur 30, notamment à Paris ou dans des communes des agglomérations de Poitiers et Orléans » à des taux extrêmement préoccupants.

Ce rapport montre que malheureusement la contamination aux PFAS est diffuse sur tout le territoire français et l'eau en bouteille n'y échappe pas avec « des teneurs en TFA élevées dans l'eau en bouteille également, avec en plus, une contamination par les micro et nano plastiques. »

Face à ce constat inquiétant, Carole Canette, Maire de Fleury-les-Aubrais, a interpellé la acteurs publics en charge de cette question (Orléans Métropole, l'ARS, l'Agence de l'Eau et le Ministère de la Transition Ecologique...). Elle demande une évaluation précise des risques sanitaires liés aux PFAS, l'adoption de normes plus strictes, et des mesures propres à assurer la sécurité sanitaire des habitants.



Éduquer à l'environnement

En matière d'éducation à l'environnement, Le Domaine de La Brossette est désormais un véritable laboratoire d'expérimentation sur les questions de transition écologique.

Ce lieu exceptionnel, appartenant à Fleury-les-Aubrais mais situé sur la commune de Chanteau, est ouvert aux écoles, aux crèches, aux centres de loisirs. Il propose des activités nature, une classe en plein air, un sentier pédagogique sur la biodiversité et met également à disposition de nombreuses ressources pédagogiques (loupes, microscopes, kit empreintes, etc.).

Favoriser la biodiversité

Cinq ruches sont installées sur le domaine dont une en intérieur pour proposer toute l'année des animations sur la vie des abeilles et leur importance dans la préservation de la biodiversité. En 2024, trois ruches ont également été installées dans les jardins familiaux de l'AOJOF. Pour gérer ces ruches, une convention a été passée avec un apiculteur passionné. Des nichoirs sont créés régulièrement (pour les oiseaux, chauve-souris, chouettes, etc.) et sont installés dans les écoles ou même les parcs de la ville.



La Brossette propose toute l'année des animations sur la vie des abeilles.

Préserver les espaces, le vivant

Pour renouveler les espaces végétalisés, de nouveaux arbres sont plantés chaque année sur le domaine. Des parcelles d'éco-pâturage ont été créées pour permettre la rotation des cultures, laisser l'herbe pousser et limiter l'utilisation du foin en hiver. L'eau de pluie est aussi récupérée pour les abreuvoirs. La question du bien-être animal y est également prise en compte. Les animaux de la ferme pédagogique bénéficient d'un suivi vétérinaire régulier et des enrichissements d'enclos sont aussi proposés avec l'ajout de troncs et de plateformes pour les divertir.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Si le Domaine de La Brossette propose déjà d'apprendre à fabriquer son pain, il projette de créer un « micro-champ » expérimental pour expliquer aux enfants le travail de labourage des champs et de la récolte du blé.

Depuis cette année, des classes découvertes sont proposées ce mois-ci et en mai. Les enfants des classes de Fleury-les-Aubrais dormiront toute la semaine au Domaine de La Brossette et participeront à des activités nature. Pour les maternelles des séjours de deux jours sans nuitée sont proposés autour de l'environnement.



La Brossette a mis en place des parcelles d'éco-pâturage. Dans les enclos des enrichissements sont réalisés pour le bien être des animaux.

La Ville participe aussi à des événements dédiés comme la Semaine Européenne de Réduction des Déchets. Des ateliers sont organisés dans les quartiers avec la Ressource AAA et des formations sur le tri des déchets sont proposées aux agents municipaux. Enfin, l'association des Petits débrouillards proposera prochainement des ateliers "0 déchets" à la Bibliothèque, dans le quartier de Lamballe et au Spot jeunesse.

Le chiffre clé

400 pots

soit 32 kg de miel ont été produits par les abeilles de la Brossette et distribués aux enfants qui viennent au domaine.

Question à Cyril Berthé,

responsable du Domaine de La Brossette



Quel programme éducatif proposez-vous pour les enfants ?

« Depuis 2023, nous proposons 26 ateliers qui abordent plusieurs thématiques comme la ferme, la mare, le potager, l'apiculture, et bien d'autres. Nous avons également des activités « hors les murs » comme la ferme mobile ou les poulaillers itinérants. Ainsi les crèches et les écoles qui le demandent peuvent accueillir des lapins ou des poules dans leurs établissements. Nous installons aussi dans les écoles, des composteurs et des jardins pédagogiques. Pour mener ces activités, nous avons recruté deux animateurs nature qui ont une formation spéciale autour de la biodiversité. Ce profil de poste n'existe pas dans les autres collectivités de la métropole orléanaise. »

L'eau, une ressource fragile et précieuse

La Ville s'attache à protéger la ressource en eau et à en assurer une gestion plus raisonnée.

Concrètement, dans le cadre de ses nouveaux chantiers, la Ville travaille sur une meilleure gestion des eaux pluviales pour désengorger les réseaux d'eau. Dans le futur EHPAD, une noue (fossé large et peu profond) sera installée pour que l'eau ne file pas directement vers

les égouts (au risque de provoquer des inondations) mais s'infiltre dans le sol pour recharger les nappes. Une attention qui se traduit également dans les chantiers de voirie menés avec Orléans Métropole qui prévoient maintenant des voiries à forte perméabilité.



Les récupérateurs d'eau des serres municipales permettent de compléter l'arrosage automatique.

Moins d'eau dans les espaces verts

Dans la gestion de ses espaces verts, Fleury-les-Aubrais a réduit de 50 % son arrosage automatique sur les gazons. De manière générale, la relève des hauteurs de tonte sur certaines parcelles (qui permet de conserver l'humidité) et la plantation de plantes moins gourmandes en eau ont permis de réelles économies. Des récupérateurs d'eau ont aussi été installés dans les écoles pour arroser les jardins pédagogiques et dans les serres municipales pour venir en complément de l'arrosage automatique.

Dans l'objectif de réemployer l'eau, un projet de réutilisation de l'eau qui coule sous La Passerelle est en cours de réflexion (pour la chaufferie urbaine ou pour les espaces verts par exemple).

Se déplacer plus écologiquement

Fleury-les-Aubrais s'engage sur la mobilité à vélo. Si la compétence vélo est du ressort d'Orléans Métropole, la Ville participe activement aux comités de pilotage dans le cadre du Plan Vélo. Elle mène également ses propres actions.

Preuve de son engagement dans tous les projets de requalifications de voirie menés par Orléans Métropole, la Ville a fait le choix de consulter l'association DAMMO (qui milite pour les mobilités douces sur la métropole orléanaise) pour recueillir son avis sur les aménagements cyclables envisagés.

La Ville a également créé un groupe de travail vélo avec les habitants, qu'elle rencontre deux fois par an, pour les informer des actions menées. Ils sont aussi associés à certains projets comme la création d'un cheminement du centre-ville à la Forêt d'Orléans (route de Chanteau). Une étude est

en cours par le Pôle Territorial Nord d'Orléans Métropole sur la base des propositions formulées par le groupe vélo. Toujours dans cette optique de promouvoir l'usage du vélo en ville, l'ensemble du secteur de la gare a été placé en zone 30, avec contre-sens cyclables depuis octobre 2024 et des espaces de circulation apaisés ont été créés autour des écoles.

Promouvoir la pratique du vélo

Fleury-les-Aubrais propose chaque année l'opération « *Savoir Rouler à Vélo* ». Une action à destination des enfants des écoles fleurysoises proposée par les éducateurs sportifs de la Ville et la police municipale, pour les sensibiliser à la pratique du vélo en sécurité. A cet effet, la piste d'éducation routière de l'école Marie-Curie a été totalement rénovée dans le cadre du Budget participatif 2023.

Avec ses agents, la Ville n'est pas en reste. En 2025, elle va mener une réflexion sur un plan de déplacement durable interne afin de favoriser les mobilités douces pour les déplacements des agents municipaux.



La Ville sensibilise régulièrement les enfants à la pratique du vélo en toute sécurité.

Le saviez-vous ?

En 2024, plus d'une trentaine d'arceaux vélos ont été installés aux abords des écoles, des parcs, des commerces et salles municipales pour favoriser l'usage des cycles et stationner plus facilement.

Une ville plus verte et plus vivante

Depuis le début du mandat, la Ville a mené de nombreux projets pour favoriser la biodiversité, végétaliser la ville et lutter contre les effets des canicules et vagues de chaleur.

Pour redonner sa place au végétal en ville, trois micro-forêts ont été créées depuis 2020 et une quatrième doit être plantée en 2025 dans le quartier de Lamballe. Ces micro-forêts inspirées de la méthode Miyawaki permettent d'absorber plus de CO₂ et favorisent le développement de la biodiversité en milieu urbain. D'autres micro-forêts ont d'ailleurs vu le jour à l'initiative des bailleurs sociaux, du lycée Jean-Lurçat ou du centre commercial Leclerc.



Trois micro-forêts ont été plantées sur Fleury depuis 2020. L'enrichissement de la biodiversité dans ces espaces est déjà visible.

Question à Thibault Rocherieux, directeur des Espaces verts



Quels changements avez-vous constaté grâce aux micro-forêts ?

"Cinq ans après la plantation de la première microforêt, les premiers bénéfices sont désormais visibles. La biodiversité dans ces espaces naturels préservés a été multipliée par 10. On peut désormais y

apercevoir des papillons, des bourdons, des lézards et des petits mammifères qui recolonisent les parcelles."

Des oasis en ville

Sur le même principe, en 2022, la cour de l'école élémentaire Jacques-Brel s'est transformée en cour Oasis. Aupara-



La Cour Oasis de l'école Jacques-Brel a été créée en 2022. Des espaces ludiques et sportifs s'intègrent dans un paysage plus végétal.

vant très minérale, elle a été végétalisée et dotée d'espaces ludiques pour les enfants et d'une meilleure gestion de l'eau de pluie. 330 m² d'espaces verts ont été créés, portant ainsi à 900 m² de surface désimperméabilisée.

Le saviez-vous ?

En 2024, la Ville a créé un « permis de végétaliser » pour inciter des « fleurisseurs volontaires » à ensemençer les trottoirs et pieds d'immeubles et être ainsi acteurs de la transition écologique.



Adapter ses pratiques

Fleury-les-Aubrais adapte ses pratiques aux enjeux de la transition écologique. Depuis 2022, la ville expérimente ainsi la tonte différenciée. La tonte des espaces est adaptée en fonction des usages. Une hauteur de coupe remontée de quelques centimètres dans les parcs publics par exemple. Cette méthode permet de garder plus de fraîcheur, ralentit la pousse et favorise la biodiversité. En 2025, la Ville va travailler à la mise en place d'un plan de gestion différenciée des espaces sur tout le territoire fleurysois.



La Ville adapte sa tonte à l'usage des espaces.

La Ville a signé une convention avec Loiret Nature Environnement pour prendre en compte la préservation des espèces protégées (hirondelles, etc.) dans le cadre de la rénovation des bâtiments. Pour chaque chantier, l'association réalise un diagnostic et accompagne pour mettre en place des mesures de préservation des espèces recensées (comme la création de gîtes à chauve-souris). Son objectif : protéger l'existant et favoriser la biodiversité.

S'engager dans des labels

De retour dans le concours en 2022, Fleury-les-Aubrais est aujourd'hui labellisée « Trois fleurs » du concours des Villes et Villages fleuris. Un label qui valorise l'engagement de la Ville et de ses services pour rendre son territoire plus vert et plus durable.

Cette année, la Ville candidate au label « Territoire Engagé pour la Nature » qui permet de valoriser l'ensemble des politiques publiques en matière de préservation de la biodiversité : développement des partenariats, planification d'une stratégie de biodiversité et création d'espaces végétalisés. Ce label exige aussi la prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement de construction et de rénovation. Les résultats seront annoncés dans les semaines qui viennent.

Réduire les déchets et réutiliser

La réduction des déchets est l'affaire de tous. Fleury-les-Aubrais prend sa part et agit dans plusieurs domaines pour réduire ses déchets ou les réemployer. Son objectif : s'engager vers le « zéro déchet » et renforcer les partenariats.

Désormais dans ses marchés publics, la Ville intègre des critères pour favoriser le réemploi et l'économie circulaire et éviter ainsi la déchetterie de manière systématique.

Le chantier du futur EHPAD est le premier exemple de ces nouvelles exigences. Pour la première fois, la Ville travaille avec plusieurs acteurs pour donner une seconde vie à de nombreux matériaux. L'objectif est de généraliser cette pratique à tous les futurs chantiers.



Le 10 décembre 2024, une visite de l'EHPAD a été réalisée avec Envirobat Centre pour étudier les matériaux réutilisables.

Transformer ses déchets

Pour le tri des biodéchets des Fleurysois, la Ville travaille en lien étroit avec Orléans Métropole afin de déployer des composteurs partagés sur le territoire. Cinq sont actuellement installés. Des composteurs individuels sont également déployés par Orléans Métropole. L'ensemble des déchets de taille et de ramassage de la direction des espaces verts sont collectés et compostés par un prestataire d'Orléans Métropole. En retour, la Ville reçoit chaque année près de 60 m³ de compost qui sert aux plantations.

Trier et développer la seconde vie

Dans ses services, la Ville a mis en place une nouvelle organisation pour le tri sélectif en 2024. Les poubelles individuelles ont été remplacées par des poubelles de tri dans des points de regroupement. Une nouvelle organisation qui réduit la manutention, favorise le recyclage et le déplacement des agents. La collecte des encombrants a aussi été repensée. Désormais deux associations Aabraysie Développement et Orléans Insertion Emploi collectent les encombrants des services municipaux. Si le matériel est en bon état, celui-ci est envoyé dans une filière de réemploi ou en réparation s'il est possible de lui donner une nouvelle vie. En 2024, la Ville a également fait don de mobilier inutilisé (fauteuils, tables, chariots...) à des associations comme le Secours Populaire ou La Ressource AAA.

Lutte contre les dépôts sauvages

Fleury-les-Aubrais a engagé un travail avec Orléans Métropole et les bailleurs pour lutter contre les dépôts sauvages. Des actions sont organisées régulièrement et des caméras nomades supplémentaires positionnées stratégiquement sur les points de dépôts habituels vont être expérimentées en cours d'année. Enfin, la Ville est intervenue auprès de la Métropole pour relancer la collecte gratuite des encombrants, effective depuis début 2024.

Le chiffre clé

150 poubelles

ont été retirées des bureaux des services municipaux au profit de points de collecte.

Questions à Muriel Boutin, Cheffe de projet transition écologique



Quels sont les matériaux concernés par le réemploi dans le cadre du chantier du nouvel EHPAD ?

« C'est une véritable première. Les sanitaires, les dalles de faux plafond, les prises électriques, les mains courantes, les robinetteries

ou encore les huisseries de l'ancienne maison de convalescence pourront être récupérés. Il y a une véritable volonté de donner une seconde vie à ces matériaux encore utilisables par des entreprises, des associations ou même des particuliers. »

Comment avez-vous travaillé pour mettre en place ce réemploi ?

« Nous avons travaillé en lien avec EnviroBat Centre, le centre régional de ressources sur la construction durable, et fait visiter le bâtiment à restructurer aux acteurs locaux du réemploi. Nous recherchons actuellement des repreneurs intéressés par ces matériaux, avec l'accompagnement de l'entreprise REVALI qui s'occupera également de gérer la logistique et d'analyser le bilan carbone de cette opération.

Les services techniques de la Ville vont récupérer des tableaux blancs ou en liège, des blocs prises, des étagères, ou encore des meubles en inox. L'atelier TAC, spécialisé dans le réemploi et les meubles éco-conçus, va récupérer des mains courantes en bois pour recréer d'autres objets ou meubles. OPREC, une entreprise fleurysoise spécialisée dans le recyclage, va effectuer la dépose soignée de nombreux matériaux tels que des portes de placards, des parois de douche, des lavabos... La dépose de tous ces éléments doit avoir lieu avant le début des travaux en juillet prochain. »



Cinq composteurs collectifs, entretenus par les habitants, sont désormais en activité dans les quartiers de la ville.

Réduire la consommation et soutenir les énergies renouvelables

En 2020, la Ville de Fleury-les-Aubrais a réalisé un diagnostic de ses bâtiments municipaux. Une fiche énergétique a été établie pour chaque établissement. L'ensemble des informations collectées permet à la Ville de prioriser les travaux à réaliser et ceux à faire pour respecter la réglementation en la matière (le décret tertiaire fixe des objectifs de performances énergétiques pour les bâtiments à l'horizon 2030, 2040, 2050).

Rénover et construire durable

En ce qui concerne les nouveaux équipements, chaque nouvel établissement (bâtiment des espaces verts en 2023, Maison pour Tous Jean-Vilar en 2025, EHPAD à l'horizon 2026/2027) est pensé sous l'angle de la transition écologique en matière d'isolation, de solutions énergétiques, etc.

Cette exigence environnementale et d'ors et déjà au cœur du travail de réflexion sur l'aménagement du site sportif Duclos. Des critères environnementaux sont désormais imposés pour toute construction et rénovation comme l'utilisation de matériaux vertueux ou labellisés, la rationalisation des transports, la gestion de l'eau ou encore le tri des déchets.

Développer les nouvelles énergies

Dans sa gestion des énergies, la Ville de Fleury-les-Aubrais poursuit le raccordement de ses bâtiments municipaux à la chaufferie biomasse-gaz, située boulevard de Lamballe. À ce jour, 38 % des installations de la Ville sont raccordées au réseau de chauffage urbain et d'autres raccordements sont en projet. Cette solution énergétique plus vertueuse permet de sortir progressivement des énergies fossiles et



La Ville raccorde progressivement ses équipements à la chaufferie urbaine. Un choix économique et écologique.

de diminuer les émissions de gaz à effet de serre. L'objectif : tendre vers une utilisation du bois à 80 %.

En décembre 2024, la Ville de Fleury-les-Aubrais a adhéré à la Société Publique Locale (SPL) Orléans Énergies. Créée par Orléans Métropole et Orléans, elle peut notamment agir sur le territoire de la métropole pour déployer des énergies renouvelables comme le photovoltaïque, la géothermie, ou encore accompagner dans la réalisation de projets de maîtrise des énergies, etc. Une douzaine de sites a été identifiée sur la ville pour accueillir ce type de productions énergétiques.



En 2023, un nouveau bâtiment a été créé pour la direction des Espaces verts. Il s'inscrit dans la démarche environnementale RE 2020 et est équipé d'une pompe à chaleur.



Les Estivales constituent l'un des événements reconnu par le label COP régionale.

Acheter plus durable

9,2 millions d'euros, c'est le volume d'achats réalisés par la Ville en 2023. Des choix quotidiens qui peuvent être un véritable levier sur l'environnement. Elle a ainsi décidé de s'engager dans une démarche d'achats durables.

En 2024, un Schéma d'Achats Durables a été établi. Une des premières actions a été d'adhérer au réseau RESECO. Il s'agit d'un réseau d'acheteurs publics (collectivités, départements, régions, etc.) qui réfléchit et accompagne vers une commande publique plus responsable avec des formations, des groupes de travail et la mise à disposition de boîtes à outils.

Dans son Schéma d'achats durables, la Ville s'est fixée plusieurs objectifs :

1. **Des outils opérationnels** (communs et faciles d'accès pour tous les agents qui réalisent des achats). L'adhésion à RESECO permet l'accès à de nombreuses formations et outils. Plusieurs agents de la Ville ont été sensibilisés à la réalisation d'achats durables.
2. **Une commande publique favorisant la transition écologique.** 100 % des marchés doivent contenir des clauses environnementales (recyclage, provenance des matériaux, etc.).
3. **Une commande publique socialement responsable.** Afin de renforcer l'accès à la commande publique aux entreprises de l'économie sociale et solidaire et favoriser l'insertion sociale en lien avec la Direction développement économique, emploi, innovation et agriculture d'Orléans Métropole.

Le chiffre clé 5 000 h

Il s'agit du nombre d'heures qui devra être dédié à l'insertion sociale dans le cadre du chantier EHPAD de Fleury-les-Aubrais

Question à Lucile Pinot, responsable de la commande publique



Comment inscrire la transition écologique dans les achats durables ?

« À Fleury-les-Aubrais il y a une volonté d'inscrire la transition écologique en transversalité. Il s'agit d'un véritable engagement car dans les faits la réglementation

n'impose pas de lancer un Schéma d'Achats Durables car nous sommes à moins de 50 millions d'euros d'achats publics par an. Ce Schéma est un guide dans notre engagement sur la transition écologique. Il est évolutif et sera mis à jour régulièrement. En 2024, sur les 18 marchés qui ont été passés par la Ville, 12 contenaient une clause et/ou un critère environnemental, et un marché contenait une clause sociale. »

Des événements fleurysois éco-responsables

Depuis 2024, la Ville est labellisée COP régionale pour ses événements comme les Rendez-Vous du Printemps, Les Estivales ou encore le Troc et Vide jardin. Un label qui permet de valoriser la prise en compte de la transition écologique dans nos événements comme l'installation de poubelles de tri, de toilettes sèches ou encore l'incitation aux mobilités douces.

Le "bien-manger" s'invite aux Rendez-vous du Printemps



La Ville organise une nouvelle édition des Rendez-vous du printemps les vendredi 28 et samedi 29 mars au parc de Lamballe, autour du bien manger.

L'alimentation est un enjeu majeur de santé publique qui s'inscrit totalement dans l'actualité. C'est pourquoi la Ville de Fleury-les-Aubrais a choisi la thématique du Bien-manger pour sa 4^e édition des Rendez-vous du Printemps, les 28 et 29 mars prochain. La formule de ces Rendez-vous du Printemps reste celle qui fait son succès. Diverses animations et ateliers sont proposés pendant deux jours, le vendredi étant dédié aux scolaires et le samedi ouvert au grand public.



Un événement engagé pour l'environnement

Les Rendez-vous du Printemps s'inscrivent dans une démarche écoresponsable en mettant en place le tri des déchets, un parking à vélos doux, en proposant des alternatives de restauration végétarienne et l'utilisation d'écocups ou encore des toilettes sèches. Pour valoriser cet engagement, les Rendez-vous du Printemps sont labellisés COP Régionale par la Région Centre-Val de Loire

Des ateliers pour les scolaires

Le vendredi sera réservé aux élèves du CP au CM2 des écoles de la ville. Un programme varié autour de l'alimentation et du gaspillage alimentaire leur sera proposé par des

associations partenaires et les services de la Ville.

Les enfants participeront ainsi à des ateliers ludiques de sensibilisation au bien manger (« Gaspi ou pas gaspi ? » : pour réfléchir sur les déchets alimentaires, etc.), sur les légumineuses, ou encore un quiz sur la saisonnalité des aliments.

Ils découvriront également les différentes étapes de la fabrication du pain avec un four mobile.

Pour rester dans le thème, les repas servis le midi dans les restaurants scolaires seront 100 % bio, avec des ingrédients locaux et de saison.

Une deuxième journée ouverte au public

Le samedi de 9 h à 17 h, le parc de Lamballe accueillera le Troc et vide-

jardin de printemps. L'occasion de vendre, donner ou échanger des arbustes, graines, plants de légumes, matériels et objets de jardin, jeux de plein air.

De nombreux ateliers et stands seront proposés sur les déchets alimentaires, les micropousses, la préparation d'un potager et des jeux ludiques autour des aliments.

À La Passerelle, de 14 h à 15 h, une **conférence sur les enjeux de l'alimentation durable et saine** sera animée par Kilien Stengel, de l'Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation (IEHCA).

La ferme pédagogique sera présente et deux food trucks proposeront une restauration sur place.

Le samedi matin, **Orléans Métropole organisera une distribution de composteurs individuels** pour les particuliers qui se seront préalablement inscrits auprès de leur service.

Vous pourrez également bénéficier d'une distribution gratuite de compost.

Retrouvez le programme complet et les participants sur le fleurylesaubrais.fr

Un carnaval ouvert à tous

À l'instar des années précédentes, le Carnaval ponctuera la fin de journée du vendredi.

Depuis plusieurs mois, les enfants préparent la grande parade en créant tous les costumes et décorations à partir d'anciens éléments décoratifs des espaces verts de la Ville, dans une démarche écoresponsable et de "Do It Yourself" (comprenez « Fais-le toi-même »).

300 enfants des périscolaires de la Ville seront ainsi réunis pour un défilé musical et coloré, où chaque école portera fièrement sa couleur.

Le défilé partira à 17h15 de la Place de la République et déambulera au rythme d'une batucada le long du boulevard pour rejoindre le parc de Lamballe. Les enfants s'y regrouperont pour un flash mob géant.

Les enfants du périscolaire Henri-Wallon feront un arrêt à la résidence autonomie Ambroise-Croizat où les résidents les accueilleront.

Les familles qui souhaitent rejoindre le cortège sont évidemment les bienvenues.

INSCRIPTIONS AU TROC ET VIDE-JARDIN



Réservez votre emplacement pour le Troc et vide-jardin jusqu'au 21 mars par téléphone au 02 38 71 93 93 ou par mail à developpement-durable@villefleurylesaubrais.fr ou en scannant ce qr code.

Damien Lepeintre, fermier positif

Installé depuis 2020 au sein des serres municipales avec sa « Ferme positive », Damien Lepeintre a récemment déménagé sa production de micro-pousses sur un autre site, plus grand, dans la Métropole orléanaise. Une nécessité pour poursuivre le développement de son entreprise qui fait rimer valeurs éthiques, écologiques et gastronomiques.

L'aventure de Damien Lepeintre démarre en 2019. Alors âgé de 46 ans, cet ingénieur en plasturgie qui a travaillé pour l'automobile et la cosmétique ressent l'envie de « se réinventer » après 25 ans dans l'industrie. « J'avais l'impression d'en avoir fait le tour, je ne me projetais pas dans ce secteur. Je voulais être acteur de ma vie et plus en accord avec mes valeurs » explique l'entrepreneur. Tenté par le secteur agricole, Damien Lepeintre tombe par hasard sur un article dans un magazine qui parle des micro-pousses et de leur utilisation grandissante dans la cuisine. Il a aussitôt le coup de foudre pour ces petites plantes aux couleurs chatoyantes. « C'est vraiment la beauté du produit, et particulièrement de l'oseille veinée qui m'a séduit. J'y ai trouvé une certaine poésie », se souvient-il. Il garde l'idée dans un coin de sa tête et ne tarde pas à la faire germer.

Des goûts et des couleurs dans l'assiette

Néophyte en la matière, Damien Lepeintre commence par construire une serre de 15 m² dans son jardin, commande des graines auprès de producteurs biologiques et se lance. « Ce test grandeur nature m'a permis de voir si ce que je proposais correspondait aux attentes des restaurateurs. » Accompagné de Terr'O, la couveuse agricole de la Métropole, Damien Lepeintre fait le tour des « bonnes adresses » gastronomiques avec ses premières petites barquettes de pois verts, bourrache, moutarde, céleri, oseille, fenouil... Autant de couleurs et de saveurs qui apportent une touche inédite aux plats proposés. « La micro-pousse est là pour ponctuer une assiette, tant sur le plan esthétique que gustatif. Elle donne accès à des goûts ou des textures difficilement disponibles quand les plantes sont mures » explique le passionné.



Les micro-pousses dans leurs barquettes de culture réutilisables.



La micro-pousse deviendra grande

Pour répondre à la demande croissante des restaurateurs, Damien Lepeintre doit, dès 2020, louer 90 m² dans les serres des espaces verts de la Ville de Fleury-les-Aubrais. Capable de produire jusqu'à 50 000 barquettes par an – vendues uniquement aux professionnels, il ne tarde pas à étendre son réseau de distribution à toute la région. Pour se démarquer de ses concurrents (venus surtout des Pays-Bas) et réduire son impact environnemental, il privilégie la culture sur terreau (et non « hors-sol ») et livre ses micro-pousses dans des barquettes en bois fabriquées dans l'Orléanais.



La Ferme Positive s'est développée durant 4 ans dans les serres municipales.

Arrivé, en 4 ans, au maximum de sa capacité de production, Damien Lepeintre doit désormais, pour développer son entreprise, agrandir sa surface de culture. Son récent déménagement lui offre cette opportunité mais fidèle à notre ville, il sera présent lors des Rendez-vous du Printemps les 28 et 29 mars prochains. Alors n'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir cette étonnante Ferme positive.

Nouvelles rencontres de quartiers

Depuis 2022, l'habitude est prise : deux fois par an, les Rencontres de quartier rythment la vie locale fleurysoise. Dialogue de proximité, ces rencontres entre élus, habitants et services de la Ville offrent un espace d'information et d'échanges.

Les Rencontres de quartiers de printemps se tiendront du 12 mars au 2 avril. Neuf secteurs de la ville accueillent ces moments d'échanges qui se tiendront de **17 h 30 à 19 h**.

• **Mercredi 12 mars**

Quartiers Hartière / Herveline

Rendez-vous à l'angle de l'avenue Galouedec et de la rue de Curembourg

• **Jeudi 13 mars**

Quartiers Champs des Moulins / Barrière Saint-Marc / Boudines

Rendez-vous à Longuève (64C rue des Fossés)

• **Mardi 18 mars**

Quartiers Gare / Bustière

Rendez-vous à la Maison d'Anaïs et Thibault (1 rue des Droits de l'Enfant)

• **Mercredi 19 mars**

Quartiers Bannier / Dessaux

Rendez-vous à la salle Michelet (63 rue Victor-Hugo)

• **Jeudi 20 mars**

Quartiers Clos de la Grande Salle / Villevaude

Rendez-vous à l'angle des rues Denis-Pain et Gabriel-Péri

• **Mardi 25 mars**

Quartiers Escures / Vallée

Rendez-vous à l'école Jacques-Brel (95 bis rue Jean-Jaurès)

• **Mercredi 26 mars**

Quartiers Ormes du Mail / Andrillons

Rendez-vous au centre commercial des Andrillons (rue du Colonel Fabien)

• **Mardi 1^{er} avril**

Quartiers Jabotte / Lignerolles

Rendez-vous à l'école Louis-Aragon (Promenade Abbé-Grégoire)

• **Mercredi 2 avril**

Quartiers Centre-ville / Lamballe

Rendez-vous sur le parvis de La Passerelle (57 boulevard de Lamballe)



EHPAD : le permis de construire est signé !

La Ville de Fleury-les-Aubrais poursuit le travail pour construire un EHPAD sur son territoire.

D'ici 2027, Fleury-les-Aubrais comptera un EHPAD. Pour cela, ce projet d'ampleur, continue de passer les différentes étapes (administratives, études, conception architecturale, financement). Dernières étapes en date de ce projet ambitieux : la signature du permis de construire et la mise en publicité du dossier de consultation des entreprises. La clôture des dépôts de candidatures est prévue à la mi-mars.

2/3 de réhabilitation et 1/3 d'extension de l'établissement

Pour rappel, les études de faisabilité et d'audits thermiques ont été réalisées en 2022. Au regard des éléments collectés, la Ville de Fleury-les-Aubrais a fait le choix de réhabiliter le bâtiment tout en réalisant une extension pour 1/3 de la surface du futur établissement pour la partie administrative et technique du bâtiment (bureaux, cuisine collective, buanderie, etc.)

Le début des travaux est prévu en septembre de cette année par des travaux de désamiantage et de démolition néces-



PADW Scop d'architecture

De la réutilisation avant la reconstruction

Initiée par la Ville en partenariat avec Envirobat Centre, une étude des matériaux réutilisables a été réalisée le 10 décembre 2024, dans les bâtiments du futur EHPAD de Longuève, par plus d'une vingtaine de professionnels du bâtiment, architectes, acteurs du réemploi. Il est maintenant l'heure pour les entreprises de récupérer les menuiseries, l'isolation, les câbles réseaux, les sanitaires, etc. avant le lancement du chantier de réhabilitation.

saires à la future extension. La durée totale du chantier est estimée à 18 mois, pour une ouverture prévue en février 2027. Le coût de l'ensemble des travaux est estimé à environ 10 millions d'euros hors taxe.

Forum des métiers de la Petite Enfance : une journée d'échanges et de découvertes

Le Forum des métiers de la Petite Enfance revient le mercredi 26 mars, de 10 h à 16 h, au Centre culturel La Passerelle. Venez à la rencontre de professionnels pour découvrir les multiples métiers de ce secteur.

Auxiliaire de puériculture, assistant(e) maternel(le) ou encore éducateur(trice) de jeunes enfants, le Forum des métiers de la Petite Enfance offrira la possibilité aux visiteurs de découvrir une quinzaine de stands proposant des informations, des formations et des offres d'emplois. Des recruteurs seront également présents pour recevoir des CV et des lettres de motivation.

d'un mode de garde pour leurs enfants, de pouvoir rencontrer et échanger avec plusieurs assistant(es) maternel(les) et de trouver celui ou celle qui correspondra le mieux à leurs attentes.

Entrée libre et gratuite

Plus d'informations auprès du Relais Petite Enfance au 02 38 47 79 18 ou sur le site de la Ville www.fleurylesaubrais.fr

Qui seront les professionnels présents ?

Le forum accueillera des organismes partenaires tels que France Travail et le Département, mais aussi des centres de formation et structures externes comme le Groupement d'Établissements pour la Formation des Adultes (GRETA), le Centre de Formation d'Apprentis (CFA), l'École Régionale du Travail Social (ERTS) ou encore Kinougarde. Les services municipaux de la Petite Enfance, de la Jeunesse et des Ressources humaines seront également présents.

Nouveau format : ludique et participatif

Cette année, un accent particulier sera mis sur l'interaction, avec des espaces ludiques et immersifs : casques de réalité virtuelle pour explorer les métiers et des animations jeux telles que des quiz et des fresques participatives. Autre nouveauté, de 14 h à 16 h, un « Nounou Dating », organisé par France Travail permettra aux parents à la recherche



12^e édition de la Semaine Nationale de la Petite Enfance

La Ville de Fleury-les-Aubrais participe une nouvelle fois à la Semaine Nationale de la Petite Enfance qui se tiendra du 17 au 21 mars. Cette année, la thématique mise à l'honneur est « Encore ! Jouer à l'infini ».

Événement national existant depuis plus de dix ans, cette semaine est spécialement dédiée au trio parents-enfants-professionnels. Chaque année, une thématique les rassemble autour d'un projet pédagogique visant à resserrer les liens et renforcer la confiance. Pendant cinq jours, des ateliers et des animations ludiques seront proposés pour les tout-petits et leurs parents dans les différentes crèches de la Ville : Les Oisillons, Anaïs et Thibault, L'Île aux Mômes et Les Petits Choux Fleury-

**SEMAINE NATIONALE
DE LA PETITE ENFANCE**

La petite enfance en grand



sois. L'objectif est de valoriser le travail des professionnels de la Petite Enfance et de renforcer leur rôle sur le territoire fleurysois, mais aussi de sensibiliser les parents aux enjeux

liés à l'éveil et au développement des jeunes enfants.

Plus d'informations au 02 38 71 94 96 ou sur le site semainepetiteenfance.fr

Droits des femmes, un combat d'aujourd'hui

Comme chaque année depuis 1977, date de sa reconnaissance par l'ONU, le 8 mars marque la Journée internationale des droits des femmes. Coup de projecteur sur deux initiatives fleuryssaises.

Recconnue comme une journée de célébration, le 8 mars est avant tout une occasion de réfléchir aux progrès et surtout aux inégalités persistantes et défis qui restent à relever. Le thème international de cette année 2025 est ainsi « Pour TOUTES les femmes et les filles : droits, égalité et autonomisation ». Trois axes qui rappellent la nécessité de défendre les droits de toutes les femmes, quel que soit leur âge et qu'il faut agir contre toutes formes de violence, de discrimination ou d'exploitation. Enfin, il est encore nécessaire, malheureusement, de permettre aux femmes un accès égal à celui des hommes aux fonctions de direction et de décision. Le contexte international et les crises humanitaires attestent encore, il faut l'admettre, du chemin à parcourir et de l'actualité de ce combat.

Festiv'elles 10 ans déjà

Engagée pour le respect de ces valeurs d'égalité, la Ville de Fleury-les-Aubrais s'est associée en 2018 à Festiv'Elles, un événement culturel intercommunal qui fête ses 10 ans cette année. Au travers de propositions artistiques variées et d'actions de médiation, 12 communes de la Métropole offrent une tribune aux femmes, trop souvent sous-représentées, dévalorisées ou rendues invisibles, même dans le milieu artistique et culturel. Cette année la Passerelle nous emmène à la rencontre de femmes et de jeunes filles de Mayotte au travers de la pièce « Elles avant nous » par la Compagnie du Grenier Neuf – voir encadré.

En parallèle, la Maison pour Tous Jacques-Tati propose une semaine thématique du 4 au 8 mars avec plusieurs rendez-vous :

- **Œuvre collective "femmes-fleurs"** : réalisez ou emportez votre kit d'activité manuelle à la manière d'Alphonse Mucha et participez au mur de gratitude.
Tous les jours de 16h30 à 18h30
- **Sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles** animée par l'UFCV (association de jeunesse et d'éducation populaire).
Mardi 4 mars de 16h30 à 18h

- **Animations ludiques pour les enfants et les jeunes**, création d'une œuvre collective
Mercredi 5 mars de 14h à 18h
- **Rencontre avec la BGE (ex Boutique de gestion) pour tout savoir sur la création d'entreprise** avec la présence de femmes fleuryssaises en cours de création d'entreprise.
Jeudi 6 mars de 16h30 à 18h30
- **Cin-débat autour du film « Saint-Omer » de la réalisatrice Alice Diop** – avec Unis cité.
Vendredi 7 mars de 19h à 22h



- **Journée internationale des droits des femmes** : Escape game de l'Unicef sur les droits des femmes. Goûter avec l'association Femme 45. Témoignages de sportives de haut niveau
Samedi 8 mars



Jeudi 20 mars - 20h30

Elles avant nous

Théâtre par la compagnie Grenier Neuf
La Passerelle – Auditorium Boris Vian

Partout au monde, entre 15 et 25 ans, on rêve sa vie. On regarde, on s'étonne, on se cherche. A Mayotte, les jeunes femmes vivent cet âge avec une intensité particulière, tout est si rapide : leurs grands-mères ont connu l'île sans eau ni électricité, quand elles découvrent le monde sur internet. Riches des expériences de leurs mères, elles font face à des questions existentielles : se plier aux traditions ou les réinventer en douceur ?

L'ensemble du programme de cette édition des 10 ans de Festiv'elles à découvrir ici :



À petits petons : un monde en couleurs

La manifestation phare « À petits petons » dédié aux 0-3 ans revient du 4 au 22 mars à la bibliothèque Les Jacobins. Ouvrez bien vos yeux, cette année l'évènement sera haut en couleur.



Pendant trois semaines, vous pourrez découvrir l'exposition intitulée « Un monde en couleurs », participer à des ateliers, découvrir des spectacles et des contes avec vos tout-petits.

Une exposition interactive

L'exposition conçue autour des formes et des couleurs, par le scénographe Ludovic Meunier se veut interactive. En effet, les petits pourront grâce à différents modules manipuler, toucher et traverser un labyrinthe de couleurs. Des espaces jeux, de lecture et de motricité seront également proposés au sein de l'exposition.

Mais aussi des ateliers et animations

En parallèle de l'exposition, les parents et/ou les assistants maternels avec leur(s) bout(s) de choux pourront participer à des ateliers de peinture ainsi que des ateliers Montessori. Des spectacles de contes et de danse seront proposés. Lors des séances « 1,2,3 Raconte moi », les bibliothécaires liront des albums adaptés aux bébés.

Le programme complet est à retrouver sur le site internet de la Ville : www.fleurylesaubrais.fr.

Exposition à découvrir :

Mardi	10h à 12h et 15h à 19h
Mercredi	10h à 18h
Jeudi	15h à 18h
Vendredi	10h à 12h et 15h à 18h
Samedi	10h à 18h

Les ateliers et les spectacles sont gratuits, sur inscription directement auprès de la bibliothèque ou sur le site des bibliothèques.

La plus précieuse des marchandises

Dans le cadre de la journée du souvenir des victimes de la Déportation, la bibliothèque Les Jacobins propose une lecture du conte « La plus précieuse des marchandises » de Jean-Claude Grumberg, le vendredi 25 avril à 18 h. La lecture réalisée par Valérie Ceccaldi sera accompagnée à la guitare par le musicien Paul Davies.

Synopsis

« Il était une fois, dans un grand bois, un pauvre bûcheron et une pauvre bûcheronne. Le froid, la faim, la misère,

et partout autour d'eux, la guerre, leur rendaient la vie bien difficile. Un jour, la pauvre bûcheronne recueille un bébé jeté d'un des nombreux trains qui traversent sans cesse leur bois. Protégé quoiqu'il en coûte, ce bébé, cette petite marchandise va bouleverser la vie de cette femme, de son mari, et de tous ceux qui vont croiser son destin, jusqu'à l'homme qui l'a jeté du train. Leur histoire va révéler le pire comme le meilleur du cœur des hommes. ».

Entrée libre et gratuite



tribunes

La tribune libre permet à toutes les tendances politiques dans le conseil municipal de s'exprimer à chaque numéro de Fleury Mag. Ce souci de démocratie implique la seule responsabilité des auteurs quant au contenu des articles présentés.

MAJORITÉ MUNICIPALE

Chères Fleurysoises, Chers Fleurysois,

Cette année, nous avons fait le choix d'adopter le budget non pas en décembre comme nous en avons l'habitude mais lors du Conseil municipal de mars. En effet, la cyberattaque qui a détruit de très nombreux documents a demandé beaucoup de travaux supplémentaires aux services des finances (et à bien d'autres!) à qui il était donc nécessaire de laisser un peu plus de temps que les années précédentes pour finaliser l'ensemble des documents. À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous sommes donc en plein travail de finalisation. La mise au point de ce budget est, rendu particulièrement contraint par les décisions gouvernementales qui après avoir creusé le déficit de l'État, mettent les collectivités à contribution pour le réduire. Nous tenons à rappeler que contrairement à l'État, les communes ont l'obligation de voter leur budget en équilibre : elles ne peuvent pas financer par l'emprunt leurs dépenses de fonctionnement, les empêchant dès lors d'être en déficit. Elles ne sont donc pas responsables du déficit et rendent au contraire des services aussi précieux qu'essentiels, parfois au-delà de leurs compétences obligatoires, du fait notamment du désengagement

de l'État sur des sujets essentiels tels que la sécurité, ou encore la santé.

Notre détermination reste intacte : transformer votre cadre de vie, engager la ville dans la nécessaire transition écologique, assurer votre sécurité, investir dans l'école de la République, soutenir les associations, animer la ville, développer une véritable politique jeunesse, lancer les travaux de l'EHPAD. Alors loin des polémiques, nous inventons, trouvons des solutions et continuons à avancer. Continuer à végétaliser la ville, déployer la vidéo-verbalisation pour lutter contre la délinquance routière, mettre sur pied un programme ambitieux pour l'accès aux soins, faire vivre la Maison pour Tous Jean Vilar récemment inaugurée aux Ormes du mail sans oublier les autres, travailler avec les acteurs publics pour déployer par exemple le photovoltaïque mais aussi les services publics de proximité, ou continuer à façonner le quartier Interives, et remplacer parfois des locations coûteuses par des investissements vertueux... et comme nous l'avions promis, sans augmenter les impôts. Être auprès des habitants, en disant ce qu'on fait et en tenant nos engagements, est notre honneur et notre fierté.

OPPOSITIONS

GROUPE « FLEURY VERS DEMAIN »

Isabelle Muller, Rémi Silly, Sandra Diniz Salgado, Maxime Viteur et Nicolas Le Beuze.

Hasardeuse gestion

Le 15 janvier dernier, Madame la Maire présentait ses vœux. Après s'en être pris de manière très indelicat au représentant de l'État, Carole Canette a tenté de faire valoir un bilan bien terne. Seul « scoop » - parce qu'il faut bien communiquer : l'annonce du rachat prochain de la RAPA, Résidence Autonomie pour Personnes Âgées Ambroise Croizat à Logem Loiret. 5 jours plus tard, le sujet était posé sur la table du Conseil Municipal à la faveur d'une demande de subvention au Conseil départemental, sans aucune analyse budgétaire et juridique fine. Un pilotage au doigt mouillé... Le rachat de la RAPA coûtera à la ville près de 2 millions d'Euros que nous allons emprunter, dont 1,3 millions d'euros estimés pour des travaux. La Maire met en avant deux chiffres : le coût de cet emprunt fixé à 158 000 € d'intérêt annuels sera toujours plus économique que les charges locatives annuels de 250 000 €. Nous dégageons donc près de 90 000 euros. C'est

grossier ! La ville aura des charges importantes que Logem assumait hier. L'enveloppe travaux est sous-estimée compte-tenu de l'âge du bâtiment. Augmenterons-nous le montant des loyers des résidents ? Certains perdront-ils le droit aux allocations pour le logement ?

Alors pourquoi ? Probablement parce qu'il faut masquer le retard pris pour l'EHPAD dont le budget a explosé et l'abandon de la reconstruction du gymnase Devailly pourtant promis. S'agiter n'est pas agir !

fleuryversdemain@gmail.com
06 47 92 19 40

GROUPE ÉCOLOGIE ET CITOYENNETÉ
Stéphane Kuzbyt, Christine Bour, Éric Blanchet.

Vœux, scoop et « pure folie »

Lors de la cérémonie des vœux, notre Maire a passé quelques messages. Au gouvernement pour lui dire que ce serait une « pure folie » de demander aux communes de faire des économies. Un scoop aussi : le rachat de la résidence Ambroise Croizat.

• La résidence.

Inaugurée en 1976, elle remplit une fonction d'accueil des personnes âgées. Logements et animation. C'est la propriété de Logem et la ville lui paye un loyer.

• Le scoop.

Racheter la résidence pour économiser les loyers, voilà le scoop. Dans les années qui viennent, il faudra changer les fenêtres, faire l'isolation, le toit terrasse et rénover les 71 logements... Combien de millions de travaux ?

Pour que le scoop ne soit pas une « pure folie », nous serons très vigilants : il faut un diagnostic complet et une étude détaillée avant de voter en conseil municipal.

Contact : groupe.ecolo.citoyen@gmail.com, 06-99-43-77-49.

Courrier : Groupe Écologie et citoyenneté-Stéphane Kuzbyt, Mairie, 7 place de la République 45400 Fleury-les-Aubrais.

CONSEILLER MUNICIPAL INDÉPENDANT
Bienvenu François Niomba
Éléments non communiqués

MARS

DU 4 AU 22 MARS

À petits petons

Exposition et animations pour les 0 – 3 ans

Ⓧ Bibliothèque Les Jacobins
De 10h à 12h les mardis et vendredis et aux horaires d'ouverture

MERCREDI 5 MARS

Permanence de l'écrivain public

Le premier mercredi de chaque mois, sur rendez-vous au 02 38 83 31 20

Ⓧ Bibliothèque Les Jacobins
De 10h à 18h

VENDREDI 7 MARS

Anda-Lutz

Concert

Ⓧ Centre culturel La Passerelle - 20h30

DU 10 AU 21 MARS

Journées intercommunales du handicap

La Ville de Fleury-les-Aubrais en partenariat avec La Chapelle Saint-Mesmin, Ingré et Saint-Jean-de-la-Ruelle, participe aux Journées intercommunales du handicap. Le programme des ateliers et conférences est disponible sur le site www.fleurylesaubrais.fr



LUNDI 10 MARS

Concert « Carmen » Acte I

Classes de formation musicale, cordes, chant, flûte et danse classique du conservatoire M.-Ravel

Ⓧ Auditorium Boris-Vian
18h30

MERCREDI 12 MARS

Spectacle de contes « Histoires cousues, chemin de contes »

Par Véronique Petel et Nicolas Boudon de la compagnie A conter d'aujourd'hui - Pour les 0-3 ans

Ⓧ Bibliothèque Les Jacobins
10h et 11h

Concert « Carmen » Acte II

Classes de formation musicale, cordes, chant, flûte et danse classique du conservatoire M.-Ravel

Ⓧ Auditorium Boris-Vian
18h30

SAMEDI 15 MARS

40 ans du Comité des Fêtes de la Barrière Saint Marc

Journée conviviale, jeux de société, karaoké, danse, animations

Ⓧ De 15h à 19h
Plus d'informations sur www.cdfbsm.fr

MERCREDI 19 MARS

1,2,3, Raconte moi

Lecture d'histoires pour les 18 mois – 3 ans

Ⓧ Bibliothèque Les Jacobins
- 10h30

JEUDI 20 MARS

Elles avant Nous

Théâtre par la compagnie Grenier Neuf
Dans le cadre de Festiv'Elles

Ⓧ Auditorium Boris-Vian
20h30

SAMEDI 22 MARS

Hors les murs - À nous deux

Danse par la compagnie Point Virgule

Ⓧ Bibliothèque Les Jacobins
9h30 et 10h45

DIMANCHE 23 MARS

Vide grenier

Par l'association de l'Amicale des Personnels Actifs et Retraités de Fleury-les-Aubrais (APAR)

Ⓧ Salle Louis Langlois
De 9h à 17h

MERCREDI 26 MARS

Forum des métiers de la petite enfance

Informations sur les formations et métiers, retour d'expérience, réalité virtuelle, nounou dating

Ⓧ Centre culturel La Passerelle - De 10h à 16h

VENDREDI 28

ET SAMEDI 29 MARS

Les Rendez-vous du Printemps

Troc et vide-jardin, animations et ateliers

Ⓧ Parc de Lamballe

SAMEDI 29 MARS

La Couverture

Marionnettes par Théâtre de Céphise

Ⓧ Auditorium Boris-Vian - 15h

DIMANCHE 30 MARS

Vide grenier

Par l'association Les Riverains du Clos de Lapanty

Ⓧ Rue Lazare Carnot
De 8h à 17h

LUNDI 31 MARS

Conseil municipal

Salle du Conseil - 18 h 30

Ⓧ Auditorium Boris-Vian - 19h

AVRIL

JEUDI 3 AVRIL

A MORT!

Théâtre par la compagnie Le Gros Acte

Ⓧ Auditorium Boris-Vian
20h30

VENDREDI 4 AVRIL

Ce soir on joue!

Soirée jeux

Ⓧ Ludothèque d'Anaïs et Thibault - De 20h à 23h

SAMEDI 5 AVRIL

Club lecture

Ⓧ Bibliothèque Les Jacobins
De 10h à 12h

Spectacle de contes « Les grands-mères »

Par Anne Boutin-Pied de la compagnie 60 décibels - A partir de 6 ans

Ⓧ Bibliothèque Les Jacobins
16h30

VENDREDI 25 AVRIL

Lecture en musique de La plus précieuse des marchandises, de Jean-Claude Grumberg

Ⓧ Bibliothèque Les Jacobins
18h

SAMEDI 26 AVRIL

Chœur Mikrokosmos

Concert

Ⓧ Centre culturel La Passerelle - 20h30

MERCREDI 30 AVRIL

Don du sang

Âge minimum : 18 ans

Ⓧ Salle polyvalente François-Villon
De 9h à 13h et de 15h à 19h

LES ANIMATIONS SENIORS

Ateliers réflexologie

Animés par un réflexologue professionnel, découvrez les techniques d'auto-massage de points et de zones réflexes sur le visage, les oreilles et les mains.

Présence nécessaire aux 7 ateliers : 14, 21, 28 mars et 4, 11, 18 et 25 avril de 10h30 à 12h à la Résidence Ambroise-Croizat

Gratuits, inscription obligatoire au 02 38 71 93 42 ou par mail à action.sociale@ville-fleurylesaubrais.fr

Remise à niveau du Code de la route

Réactualisation des connaissances des nouvelles règles et signalétiques de la sécurité routière animée par les agents de la police municipale.

Le 29 avril de 14h à 16h au Centre culturel La Passerelle

Gratuit, inscription obligatoire au 02 38 71 93 42 ou par mail à action.sociale@ville-fleurylesaubrais.fr

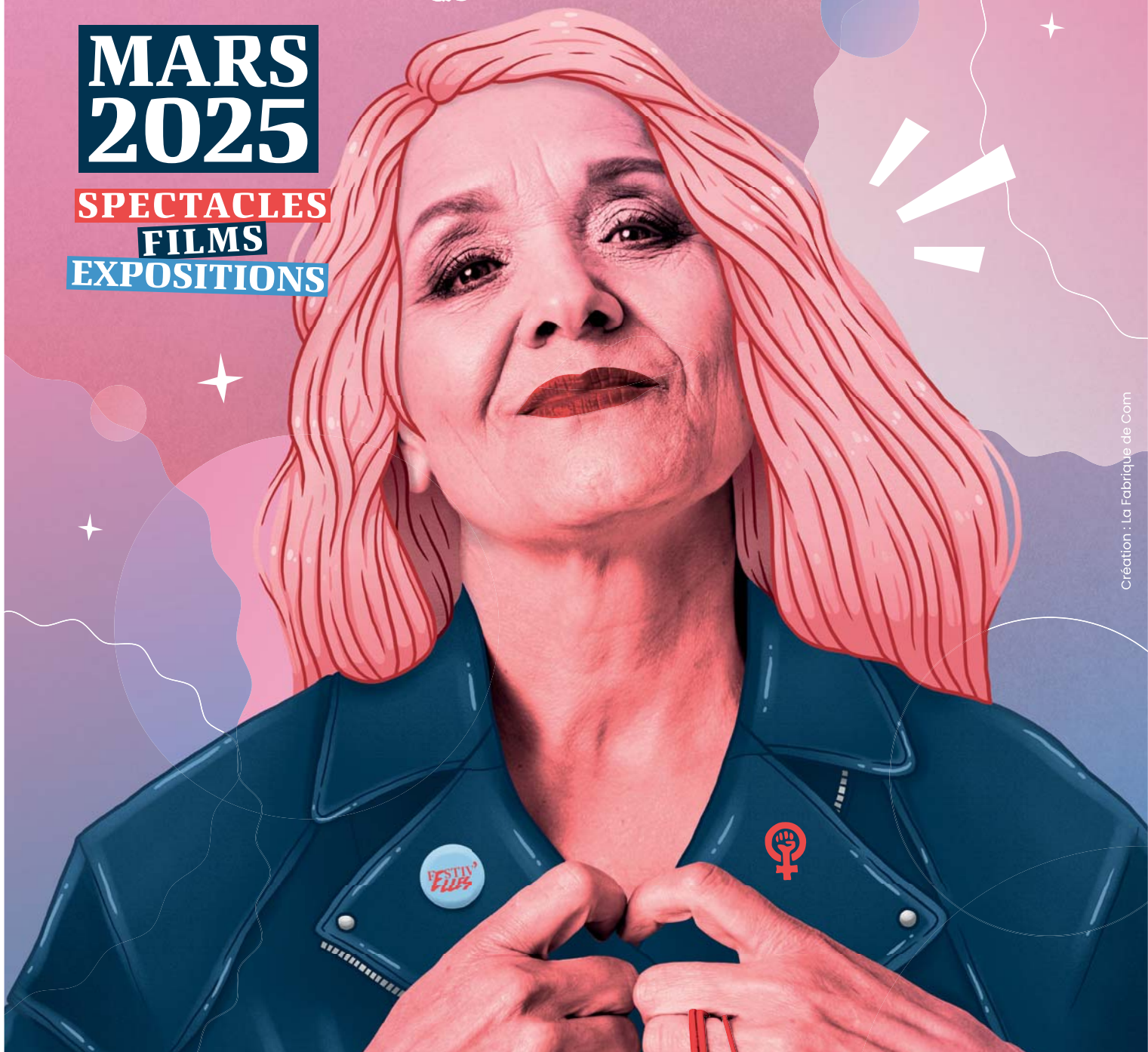
FEMMES ENGAGÉES

FESTIV'ELLES

10
ANS

MARS
2025

SPECTACLES
FILMS
EXPOSITIONS



Création : La Fabrique de Com

RETROUVEZ LES VILLES PARTENAIRES SUR
f FESTIV'ELLES